

Décision relative à une demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **S-METOLASTAR SAFENEUR**

de la société **LIFE SCIENTIFIC LTD**
enregistrée sous le n° 2017-2685

Vu la décision du Directeur général de l'ANSES du 8 octobre 2020,

Vu le recours gracieux formé le 23 octobre 2020 par la société LIFE SCIENTIFIC LTD,

Considérant qu'il convient de donner suite à la demande de la société LIFE SCIENTIFIC LTD dans le cadre de son recours,

La modification des informations déclarées (notification d'une source additionnelle de fabrication de la substance active) est accordée en France dans les conditions précisées dans la présente décision et son annexe.

La présente décision abroge et remplace la décision du 8 octobre 2020 et s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Informations générales sur le produit

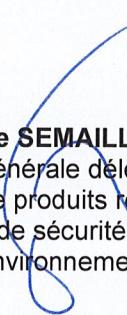
Noms du produit	S-METOLASTAR SAFENEUR GRAMINASTER PLUS LASCAR PROTEK TELURIC
Type de produit	Générique
Titulaire	LIFE SCIENTIFIC LTD Block 4 Belfield Office Park Beech Hill Road D04 V972 Dublin 4 Irlande
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	915 g/L - S-métolachlore 45 g/L - bénoxacore
Numéro d'intrant	249-2016.01
Numéro d'AMM	2200519
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

17 NOV. 2020


Caroline SEMAILLE
 Directrice générale déléguée
 en charge du pôle produits réglementés
 Agence nationale de sécurité sanitaire de
 l'alimentation, de l'environnement et du travail